

**Assemblée « développement durable et responsabilité
sociétale et environnementale (DD&RSE) »**
Compte-rendu de la séance du 20 avril 2026

Étaient présents :

Madame Christine NEAU-LEDUC, présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Collège des étudiants :

Monsieur Oleksandr LUTCHENKO, étudiant en licence 1 de l'École de science politique de la Sorbonne

Collège des étudiants :

Monsieur Benjamin TENDRON, attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'École de droit de la Sorbonne

Collège des personnels BIATPSS :

Madame Géraldine BATAILLON-DIEUTEGARD, responsable administrative de l'unité mixte de recherche Anthropologie et histoire des mondes antiques

Madame Clémence BOULANGER, adjointe en gestion administrative - direction des relations internationales

Madame Laetitia COLAS BRAUN, directrice des affaires financières et du budget

Monsieur Beata GAWDA, chargé de gestion en bibliothèque - bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

Monsieur Maxime MORVAN, chef de projet - direction des projets et de la prospective

Madame Emmanuelle RAMPILLON, gestionnaire des ressources humaines - direction des ressources humaines

Madame Béatrice TORRES, chargée de tâches techniques et d'accueil du public - bibliothèque interuniversitaire Cujas

Membres du bureau :

Monsieur Rémi BAZILLIER, vice-président du conseil d'administration, chargé des relations internationales

Monsieur Jean-François CAULIER, vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique, chargé de l'IA et du numérique

Madame Sophie CRAS, vice-présidente déléguée science avec et pour la société

Madame Cécile FALIÈS, vice-présidente de la commission de la recherche du conseil académique

Monsieur François FORONDA, vice-président chargé des finances

Madame Sophie HOU, vice-présidente déléguée aux bibliothèques et à la science ouverte

Madame Soraya MESSAÏ-BAHRI, vice-présidente du conseil d'administration, chargée des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité de vie au travail

Madame Sonia M'HAMDI, représentante des personnels BIATPSS

Monsieur Florian MICHEL, vice-président chargé du patrimoine immobilier et mobilier

Madame Fabienne PÉRALDI-LENEUF, vice-présidente chargée de l'Europe

Madame Patricia VORNETTI, vice-présidente déléguée à la formation et à l'apprentissage

Invités :

Madame Pauline AMIEL, gestionnaire de communication DD&RSE du service de coordination et pilotage opérationnels

Monsieur Julien BENINI, directeur général des services

Madame Marine CROCE-MAISONNEUVE, responsable du service coordination et pilotage - direction générale des services

Monsieur Timothée DUVAL, directeur adjoint de la logistique

Madame Raouda KRID-VIVIEN, responsable des centres Panthéon, Sorbonne, Marin Mersenne, Ulm et Censier - direction de la logistique

Monsieur Emmanuel LETEURTRE, responsable du service reprographie - direction de la logistique

Madame Monique LIER, directrice de la logistique

Monsieur Tristan MITÂTRE, directeur adjoint du cabinet de la présidence

Monsieur Badis MRABET, gestionnaire administratif DD&RSE – service de coordination et pilotage opérationnels

Monsieur Jérôme POIRIÉ, directeur du cabinet de la présidence

Madame Laurence RAVAUX, responsable du centre Malher - direction de la logistique

Madame Romane ROCABOY, chargée de coordination des instances et appui aux projets transverses - service de coordination et pilotage opérationnels

La séance est présidée par Madame Christine NEAU-LEDUC en sa qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- **Présentation et échanges autour du schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) pour la période 2024-2028**

Au cours de ce point les cinq axes constitutifs du schéma directeur DD&RSE ont été présentés par des membres de l'équipe présidentielle, à savoir :

- « Stratégie et gouvernance » par Monsieur François FORONDA ;
 - « Enseignement et formation » par Monsieur Jean-François CAULIER ;
 - « Recherche et innovation » par Madame Cécile FALIÈS ;
 - « Environnement » par Monsieur Florian MICHEL ;
 - « Politique sociale et ancrage territorial » par Madame Soraya MESSAÏ-BAHRI.
- **Ateliers participatifs autour des thématiques du schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE)**

Les membres de l'assemblée ont été invités à échanger en sous-groupes durant une heure sur une thématique liée au schéma directeur DD&RSE parmi les suivantes :

- L'assemblée DD&RSE ;
- La durabilité de la recherche ;
- La gestion interne des déchets ;
- L'égalité professionnelle.

L'objectif de ce temps d'échange était de formuler des pistes de propositions répondant à des problématiques pré-identifiées.

Synthèse des propositions :

- **L'assemblée DD&RSE**
 - Comment procéder à la constitution des prochaines assemblées ?
 - Organiser dans un premier temps un **appel à volontaires** permettant de créer un panel de volontaires des personnels BIATPSS, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs ainsi que des étudiants. Réaliser ensuite un **tirage au sort parmi les volontaires**.
 - **Relayer** l'appel à volontaires auprès des associations étudiantes, de l'ensemble des étudiants, des composantes, des laboratoires, des directions centrales, des services communs et généraux ainsi que des bibliothèques.

- Comment s'assurer du respect des missions de l'assemblée, conformément au schéma directeur DD&RSE ?
 - Organiser des séances « thématiques » en lien avec des enjeux du schéma directeur au cours desquelles seront réalisés des ateliers participatifs.
 - Inviter aux séances des spécialistes des thématiques pour assurer la préparation et animation des temps de présentation et d'échange.
 - Communiquer en amont de la séance un dossier préparatoire présentant une mise en contexte de la thématique traitée.
 - Les temps d'ateliers participatifs doivent être organisés autour de « sous-thématiques » avec des problématiques pré-identifiées auxquelles répondre.
 - La thématique de la séance doit être arrêtée par le COPIL, et les propositions formulées par les membres de l'assemblée doivent ensuite être présentées à la commission DD&RSE.
- Quelles peuvent être les attentes des membres de l'assemblée vis-à-vis de cette instance et comment y répondre ?
 - Les membres de l'instance souhaitent suivre l'actualité de l'établissement en matière de DD&RSE, comprendre les enjeux auquel fait face l'université, et contribuer à la formulation de propositions permettant d'y répondre.
 - Réaliser un bilan en fin de mandat présentant le suivi des propositions. Ce bilan pourrait notamment être intégré à la lettre d'information interne de l'établissement et relayé par courriel aux membres de l'assemblée.
- Comment favoriser l'adhésion autour de cette nouvelle instance et garantir la participation de ses membres tout au long de leur mandat ?
 - Pour les étudiants, mettre en place un bonus (ECTS) lié à leur participation et communiquer des autorisations d'absence sur le même modèle que ce qui est proposé aux étudiants membres d'associations.
 - Privilégier l'organisation de trois séances en octobre, fin janvier, fin mars ou courant avril afin de favoriser la disponibilité des étudiants.
- **La durabilité de la recherche**
 - Comment favoriser l'adhésion des personnels enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs à une démarche de transformation des pratiques de la recherche en matière de durabilité ?
 - Créer une dynamique de groupe au sein des laboratoires à travers la réalisation de « petites actions » : organiser des temps de discussions collectives, végétaliser les espaces de travail.

- Réaliser un bilan carbone à l'échelle individuelle et de son laboratoire afin de permettre aux enseignants-chercheurs et chercheurs de prendre conscience de leur empreinte carbone.
 - Établir des règles communes via les statuts des laboratoires ou un label.
 - Faire de la durabilité de la recherche un critère dans le cadre des appels à projets internes.
 - Mieux valoriser cet engagement dans la carrière des personnels enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs.
- Comment identifier les pratiques de la recherche à transformer à des fins de durabilité ?
- Sobriété :
 - Assurer la consommation des consommables jusqu'à leur épuisement (stylos, matériel informatique...).
 - Mettre fin à la distribution de gobelets jetables et de bonbonnes à eau.
 - Limiter les impressions et publications papier.
 - Limiter la distribution de goodies, tote bag... ou privilégier la distribution d'objets éthiques et éco-responsables.
 - Mutualisation :
 - Réaliser des achats groupés.
 - Mettre en place une économie circulaire.
 - Numérique :
 - Sensibiliser à l'impact de l'intelligence artificielle.
 - Solliciter lorsque besoin les spécialistes de la réparation de matériel informatique.
 - Mobilité : besoin de distinguer :
 - La mobilité de terrain (archives, fouilles, enquêtes).
 - La mobilité réalisée dans le cadre de l'activité de valorisation (colloques, séminaires).
 - Pistes d'action :
 - Limiter le nombre de voyages par an.
 - Ne pas permettre le voyage si ce dernier est trop court (sans pour autant empêcher les enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs qui ne peuvent pas s'absenter trop longtemps).
 - Obliger à prendre le train plutôt que l'avion pour certains trajets.
 - Procéder à des restrictions budgétaires, pouvant agir favorablement ou défavorablement (trajets en train parfois plus chers qu'en avion).
- Comment valoriser les thématiques de recherche en lien avec la DD&RSE ?

- Mettre en place un dispositif permettant de répertorier les recherches portant sur des enjeux DD&RSE afin de les rendre plus visibles.
- Faire émerger des thèmes spécifiques ou des enjeux sémantiques relevant du DD&RSE afin de les préciser.
- Créer des axes dans les laboratoires pour lesquels c'est pertinent.
- **La gestion des déchets**
 - Quelles sont les actions dont vous avez connaissance en termes de gestion des déchets menées sur votre centre et à l'échelle de l'établissement ?
 - La mise en place de poubelles de tri au sein de plusieurs centres (Panthéon, Censier...) – (re)mise en place du double flux dans les espaces d'enseignement.
 - La réalisation d'actions de communication et de sensibilisations auprès de la communauté universitaire, notamment des étudiants.
 - Comment les membres de la communauté universitaire peuvent-ils agir individuellement pour réduire les déchets qu'ils génèrent au sein de l'établissement ?
 - Il faudrait les inciter à s'intéresser au sujet via des actions de communication spécifiques.
 - Rendre non-fumeurs les campus.
 - Mieux identifier le tri par centres, notamment au sein des bibliothèques (Cujas et BIS dans lesquelles il convient de préciser qu'il n'y a pas de tri car les étudiants ne sont pas autorisés à manger dans les salles de lecture).
 - Réduire les déchets plastiques : échanger avec le afin d'identifier dans quelle mesure il est possible de réduire les emballages plastiques avec ses fournisseurs, tant au niveau des distributeurs que des plats préparés).
 - Comment réduire la consommation de papier générée à des fins pédagogiques ou administratives ?
 - *Information : en 25 ans, la consommation de papier a été divisée par 3.*
 - Dans le cadre d'un cours de travaux dirigés (TD), partager le nombre de copies entre les étudiants (ex : un support papier pour deux étudiants).
 - Développer des outils numériques d'annotation en ligne.
 - Augmenter le coût de la refacturation unitaire.
 - À quoi seriez-vous prêt(e) à renoncer, dans le cadre de votre activité professionnelle, pour réduire vos déchets ?
 - Fixer un quota de déplacement. Le calcul serait réalisé sur le total des émissions de CO2 de l'établissement divisé sur l'ensemble de la communauté universitaire.

- Arrêter la distribution de gobelets dans les distributeurs et fontaines à eau.
- Maximiser la durée de vie du mobilier.
- Inciter la communauté universitaire à réfléchir sur ces sujets.

- **L'égalité professionnelle**

- Comment mieux identifier et réduire les biais de recrutement ?
 - Former et sensibiliser aux biais de genre lors des recrutements ou dans le cadre de l'attribution de promotions.
 - Diversifier la composition des comités et jurys de recrutement, notamment en matière de genre et d'âge.
 - Fournir des statistiques/ données sur la cartographie des ressources humaines (RH) lors du recrutement ou de la promotion des agents (données du rapport social unique - RSU) à l'échelle de l'université et des branches d'activité professionnelle pour faire prendre conscience des déséquilibres.
- Comment lever les mécanismes d'auto-censure qui impactent notamment les femmes dans leur évolution de carrière ?
 - Communiquer lors du lancement des campagnes de promotion sur la part ou le taux de représentants femmes/ hommes lors des campagnes antérieures.
 - Mettre en place un dispositif de mentorat ciblé sur l'évolution de carrière des femmes.
 - Former/ accompagner à la prise de parole en public et autres soft skills requis pour l'évolution de carrière (prise de décision, confiance en soi...).
 - Encourager et accompagner des profils ciblés à une évolution de carrière.
- Comment mesurer l'équilibre vie professionnelle et personnelle au sein de l'établissement ?
 - Indiquer, dans le cadre de demandes de télétravail ou de temps partiel, le motif de la demande (raisons familiales, médicales...).
 - Analyser les horaires de travail des personnels pour identifier les contraintes personnelles (heures d'arrivées et de départ...).
 - Mesurer le temps de travail réalisé au-delà du temps légal de travail (hors télétravail).
 - Comparer le nombre de jours de congés pour enfant malade pris sur une année donnée entre les femmes et les hommes.
 - Comparer le nombre de jours de congés maladie pris sur une année donnée entre les femmes et les hommes.
 - Réaliser un baromètre social ou une enquête ciblée sur l'équilibre vie professionnelle et personnelle.
 - Calculer le temps de trajet domicile – travail.

La séance a débuté à 14h11 et s'est achevée à 17h13.

À l'issue de la séance, les synthèses des propositions formulées pour chacune des thématiques ont été transmises aux vice-présidents et agents concernés et chargés de l'animation des échanges. Ces contributions constituent des éléments d'appui aux réflexions conduites au sein de l'établissement et seront étudiées notamment au regard de leur pertinence et faisabilité.